

REGLEMENT ENDURO CARPES

4,5 et 6 OCTOBRE 2013

DEROULEMENT

- Rendez-vous **le 4 Octobre à 13h00** salle des fêtes de Jugon
- **Tirage au sort des postes à 13h30** : les équipes sont tirées au sort et appelées par une personne extérieure pour piocher deux postes de pêche et en choisir un
- Début de l'enduro **à partir de 15H00 jusqu'au Dimanche 6 Octobre 11h00**
- Remise des lots le dimanche midi suivi d'un repas offert par l'AAPPMA de Jugon à la salle des fêtes de Jugon

REGLEMENT

- Carte de pêche obligatoire à présenter à l'inscription
- Par équipe de 2 pêcheurs. Limité à 23 équipes
- 6 cannes par poste ou 4 cannes si 1 seul pêcheur
- Engagements 35€/Pêcheur minimum (plus si volonté...)
- Postes répartis sur tout l'étang
- Directions des lancers définies par l'axe des rubalises situées sur les ailes du poste de pêche
- Pêche uniquement avec esches végétales (bouillettes, pellets, graines)
- Pêche à l'asticot, vers, vif...interdit
- Utilisation bateau et bateau radio-télécommandé interdit

PRISES

- Carpe comptabilisée à partir de 3 kg et vivante
- Remise à l'eau de tous les poissons
- Mise au sac à éviter plus de deux heures
- Enregistrement des captures par validation de l'équipe voisine avec photos et étiquette du poste